

SOCIÉTÉ

Des vidéos filmées à Calais ont permis de blanchir un bénévole accusé de violence envers des policiers

Selon nos informations, trois CRS sont renvoyés devant la justice, accusés d'avoir menti pour couvrir l'un des leurs, coupable de violences contre un membre d'ONG.

Par Nicolas Chapuis et Juliette Bénézit

Publié le 10 juin 2020 à 06h54 - Mis à jour le 10 juin 2020 à 17h17 • Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



Des policiers, à Lille, le 7 juin. DENIS CHARLET / AFP

Les images paraîtraient presque anodines en comparaison des nombreuses vidéos de violences policières diffusées ces derniers mois. Mais les trois courtes séquences sont lourdes de conséquences : elles ont permis à la justice de blanchir un bénévole de Calais (Pas-de-Calais), injustement accusé de violence et d'outrage envers des policiers. Et elles valent désormais à trois CRS d'être renvoyés devant la justice, l'un pour violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique, et les trois pour faux en écriture publique.

Selon une information du *Monde*, les fonctionnaires de police sont accusés d'avoir menti pour couvrir l'un des leurs, qui s'était rendu coupable de violences, et d'avoir ainsi provoqué le renvoi devant la justice d'un innocent.

Lire aussi | [Méthodes d'interpellation, propos racistes, contrôles d'identité... Les annonces de Christophe Castaner sur les violences policières](#)

Les faits ont eu lieu à l'été 2018 sur l'une de ces bretelles routières qui avoisine la rocade de Calais, où se massent des migrants, candidats au départ vers l'Angleterre. Ce matin-là, Thomas Ciotkowski, un

bénévole britannique âgé d'une trentaine d'années, circule en camionnette avec l'un de ses amis. Il fait partie d'une des associations qui défend les droits des réfugiés. Apercevant trois personnes en train de se faire contrôler par quelques policiers, à proximité de migrants, il s'arrête pour filmer la scène. Les fonctionnaires décident alors « *d'évincer* » l'ensemble du groupe.

Une version de la suite est racontée sur procès-verbal, par le chef de groupe, Laurent M., membre de la CRS 40, qui porte plainte contre Thomas Ciotkowski :

« Nous avons essayé de les repousser, mais ça durait et, à ce moment-là, l'individu anglais que nous avons interpellé après a commencé à parler fort, à crier et nous a insultés dans sa langue en ces termes "bitch-bastard" et il est venu à mon contact, puis a positionné ses mains sur ma poitrine et m'a poussé en arrière. J'ai effectué un geste pour le repousser, il a reculé et comme derrière lui se trouvait la glissière de sécurité, il a basculé en arrière et, comme il me tenait, j'ai suivi et j'ai basculé avec lui. Nous nous sommes retrouvés au sol tous les deux et j'ai procédé à son interpellation. »

– *Est-ce que les insultes ont été prononcées plusieurs fois ?*

– *Oui, plusieurs fois en anglais, à chaque fois qu'on essayait d'avancer, ils nous repoussaient tout en nous insultant. »*

Les deux collègues de Laurent M. confirment sur procès-verbal l'ensemble de ces déclarations, citant les mêmes propos : « *Ils étaient agressifs envers nous et nous ont copieusement insultés en anglais, de mots comme "bastard, bitch, fuck..." et j'en passe* », assure le brigadier G. Quant au gardien de la paix L., il est formel : « *J'ai vu l'individu qu'on a ramené qui s'est approché du chef M. et l'a poussé au niveau du torse. J'ai entendu le chef M. dire aux Anglais "Me pousse pas", mais le gars l'a refait, donc le chef M. l'a repoussé mais en reculant l'individu a butté contre la glissière de sécurité et est parti en arrière en s'agrippant au chef M., ils sont tombés tous les deux.* »

Il vous reste 51.11% de cet article à lire. La suite est réservée aux abonnés.